



École Fernand-Seguin  
10050 avenue Durham  
Montréal • Québec • H2C 2G4  
Téléphone : 514 596-5200  
fseguin@cscdm.qc.ca

Juin 2022

## FRAIS EXIGÉS AUX PARENTS

Chers parents,

Dans le cadre de la loi sur l'Instruction publique, il est prévu à l'article 7 que l'élève a droit à la gratuité des manuels scolaires et du matériel didactique requis pour l'enseignement. Ce droit à la gratuité ne s'étend pas aux documents dans lesquels l'élève écrit, dessine et découpe. Aussi, les crayons et autres objets de même nature ne sont pas considérés comme du matériel didactique.

Voici donc la liste des frais exigés aux parents pour l'année scolaire 2022-2023. À titre d'information, les cahiers d'activités seront achetés par l'école.

### 2<sup>e</sup> année

Frais exigés	Prix
1-2-3 avec Nougat 2 <sup>e</sup> édition, Chenelière ISBN13 :9998201810119	18,80\$
A-B-C avec Majesté 2 <sup>e</sup> édition, Chenelière ISBN13 :9998201810072	18,80\$
Cahier Little Rascal Time, Activity book 8 (Anglais) 254612 / ISBN: 9782761794916	15,20\$
Matériel reproductible	10,00\$
Agenda	7,50\$
Matériel pour dessiner et découper : carton	4,00\$
Frais pour activités et sorties éducatives	10,00\$
Frais de programme	15,00\$
<b>Faire un chèque pour le total :</b>	<b>99,30 \$</b>

Les frais de programme servent à défrayer le matériel périssable en lien avec le programme particulier de science et technologie.

Pour le paiement, vous recevrez en juillet l'état de compte ainsi que les modalités de paiement, via Mozaïk.